

Gestion autonome

- [Home](#)
- [Gestion autonome](#)

Création de portefeuille individuel

Le service de gestion autonome d'Access permet à chaque client de créer son propre portefeuille d'actifs, quel que soit son capital ou le montant de sa souscription, et d'en assurer la gestion de manière autonome, en bénéficiant de l'assistance d'un gestionnaire de compte dédié, dont l'étendue de l'assistance est assez vaste, depuis la simple information de marché, jusqu'à la recommandation très spécifique en matière de transaction.

Le souscripteur garde un contrôle absolu de son portefeuille, et peut choisir de suivre, ou non, les recommandations de son gestionnaire de compte. Ce dernier peut adapter le service à la demande, et même bâtir une stratégie individuelle d'investissement propre au client, en fonction de son profil d'investisseur, de ses attentes, besoins, et aversions au risque.

Les grandes lignes du service

- Assistance illimitée du gestionnaire de compte
- Performances rémunérées au réel
- Impérméabilité du portefeuilles aux aléas du fonds
- Contrôle total du portefeuille